

chacun prenant successivement la parole. Au singulier, l'interlocuteur est toujours considéré comme celui qui est à la fois en position de récepteur d'un acte de communication et de pouvoir prendre la parole à son tour. En cela, l'interlocuteur devrait être distingué de l'**auditeur*** qui se trouve dans cette même position mais sans avoir droit à la parole (comme dans une conférence ou dans la diffusion radiophonique).

Une ambiguïté demeure cependant quant à la nature et à la fonction de la notion d'interlocuteurs : certains linguistes leur donnent un statut d'acteurs* externes à l'acte d'énonciation, comme celui qu'occuperaient l'émetteur* et le récepteur*; d'autres leur donnent un statut de protagonistes internes au processus d'énonciation (**intra-locuteurs***), comme celui qu'occuperaient l'énonciateur* et le destinataire*. Parfois, le terme d'**interlocuteur**, au singulier, est réservé au seul récepteur de l'acte de communication (le récepteur de la communication orale) ; parfois, **interlocuteurs**, au pluriel, se réfère exclusivement aux acteurs d'un acte de communication qui se trouvent en situation d'interlocution, parfois il prend valeur générique de partenaires de l'acte de communication, quelle qu'en soit la situation.

On se reportera à la définition des autres dénominations telles que *locuteur, émetteur, récepteur, etc.*, qui, tout en étant d'un emploi instable, n'en apportent pas moins des précisions intéressantes. On en trouvera la présentation générale à l'entrée **Sujet parlant**.

► Destinataire, Émetteur, Énonciateur, Locuteur, Récepteur

P. C.

Intertexte Intertextualité

Intertextualité

Ce terme désigne à la fois une *propriété constitutive de tout texte* et l'ensemble des *relations* explicites ou implicites *qu'un texte ou un groupe de textes déterminé* entretient avec d'autres textes. Dans la première acception, il est une variante d'*interdiscursivité**.

INTERTEXTUALITÉ ET TRANSTEXTUALITÉ

La notion d'« **intertextualité** » a été introduite par J. Kristeva (1969) pour l'étude de la littérature ; par là elle mettait l'accent sur le

fait que la « productivité » de l'écriture littéraire redistribue, dissémine... des textes antérieurs dans un texte ; il faudrait donc penser le texte comme « intertexte ». Conception prolongée par R. Barthes : « Tout texte est un intertexte ; d'autres textes sont présents en lui, à des niveaux variables, sous des formes plus ou moins reconnaissables [...] L'intertexte est un champ général de formules anonymes, dont l'origine est rarement repérable, de citations inconscientes ou automatiques, données sans guillemets » (1973).

G. Genette (1982 : 8) a préféré parler de **transtextualité**, conférant ainsi une valeur plus restreinte à « intertextualité ». Sa typologie des relations transtextuelles distingue :

- l'**intertextualité**, qui suppose la présence d'un texte *dans un autre* (par citation, allusion...);
- la **paratextualité**, qui concerne l'*entour* du texte proprement dit, sa périphérie (titres, préfaces, illustrations, prière d'insérer, etc.) ;
- la **métatextualité**, qui réfère à la relation de *commentaire* d'un texte par un autre ;
- l'**architextualité**, beaucoup plus abstraite, qui met un texte en relation avec les diverses *classes* auxquelles il appartient (tel poème de Baudelaire se trouve en relation d'architextualité avec la classe des sonnets, celle des œuvres symbolistes, celle des poèmes, celle des œuvres lyriques, etc.) ;
- l'**hypertextualité***, qui recouvre des phénomènes comme la parodie*, le pastiche*...

INTERTEXTUALITÉ ET INTERTEXTE

On emploie souvent « intertexte » pour désigner un ensemble de textes liés par des relations intertextuelles ; on dira, par exemple, que la littérature de la Pléiade au XVI^e siècle et la littérature gréco-latine forment un « intertexte ». D. Maingueneau (1984 : 83) fait une distinction entre **intertextualité** et **intertexte** : l'*intertexte* est l'ensemble des fragments convoqués (citations, allusions, paraphrase...) dans un corpus donné, tandis que l'*intertextualité* est le système de règles implicites qui sous-tendent cet *intertexte*, le mode de citation qui est jugé légitime dans la formation* discursive, le type* ou le genre* de discours dont relève ce corpus. Ainsi l'*intertextualité* du discours scientifique n'est pas la même que celle du discours théologique ; en outre, elles varient d'une époque à une autre. On peut distinguer une inter-

textualité interne (entre un discours et ceux du même champ* discursif) et une **intertextualité externe** (avec les discours de champs discursifs distincts, par exemple entre un discours théologique et un discours scientifique).

L'usage a tendance à employer *intertexte* quand il s'agit de relations à des textes sources précis (citation, parodie...) et *interdiscours* pour des ensembles plus diffus : ainsi, on dira plutôt « La parole s'exerce dans un vaste interdiscours ».

- ▶ **Dialogisme, Discours rapporté, Hétérogénéité montrée / constitutive, Interdiscours, Texte**

D. M.

Intervention Échange

Intradiscours

On oppose intuitivement l'**intradiscours**, les relations entre les constituants du même discours, à l'**interdiscours***, les relations de ce discours à d'autres discours. Mais il faut se défier de toute représentation qui ferait de l'« intérieur » et de l'« extérieur » du discours deux univers indépendants. Les problématiques du dialogisme* ou de l'hétérogénéité* constitutive montrent que l'intradiscours est traversé par l'interdiscours.

- ▶ **Formation discursive, Hétérogénéité montrée / constitutive, Interdiscours, Préconstruit, Texte**

D. M.

Intralocuteur Interlocuteur

Intrusion Tour de parole

Investissement générique

Notion introduite par D. Maingueneau (1991 : 180) pour caractériser la relation entre un positionnement* et les genres* dont relèvent ses textes. L'**investissement générique** joue sur les deux acceptions d'« investissement » : *déploiement* dans un espace de discours et *placement* destiné à donner de la valeur aux énoncés produits.